



Ce bulletin vous est proposé par la Société du Canal de Provence, la Chambre d'Agriculture du Var et le Syndicat des Côtes de Provence. Il s'appuie sur un réseau de mesures SCP et sur les observations de terrain et l'expertise de ses partenaires.

5 périodes pour un millésime : nous proposons pour ces bulletins un cadre analytique qui segmente l'année en 5 périodes. Cette approche agro-climatique, permet de caractériser le millésime en cours et d'éclairer la prise de décision pour les différentes opérations au vignoble en fonction des objectifs de production. L'irrigation est un des leviers d'action qui sera proposé et raisonné pour un objectif « Rosé de Provence ».

Retrouvez tous nos bulletins conseils agricoles par filière ainsi que nos actualités dans notre [Espace Conseil Solutions Agriculture](#)



Quels indicateurs suivre ?

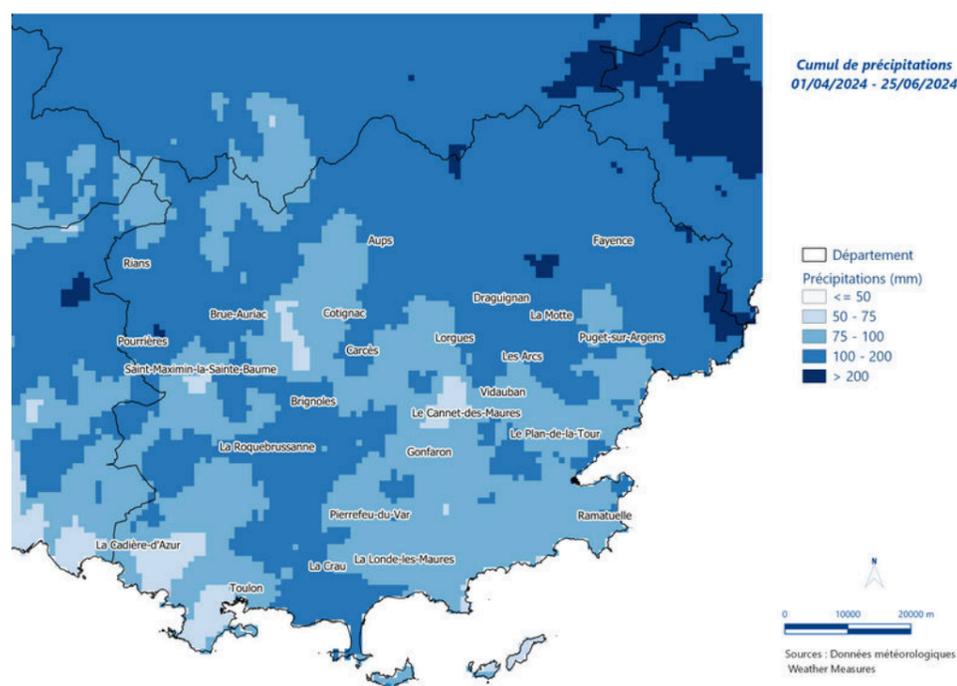
Nous regardons deux indicateurs agro-climatiques clés : **pluie et indice de sécheresse.**



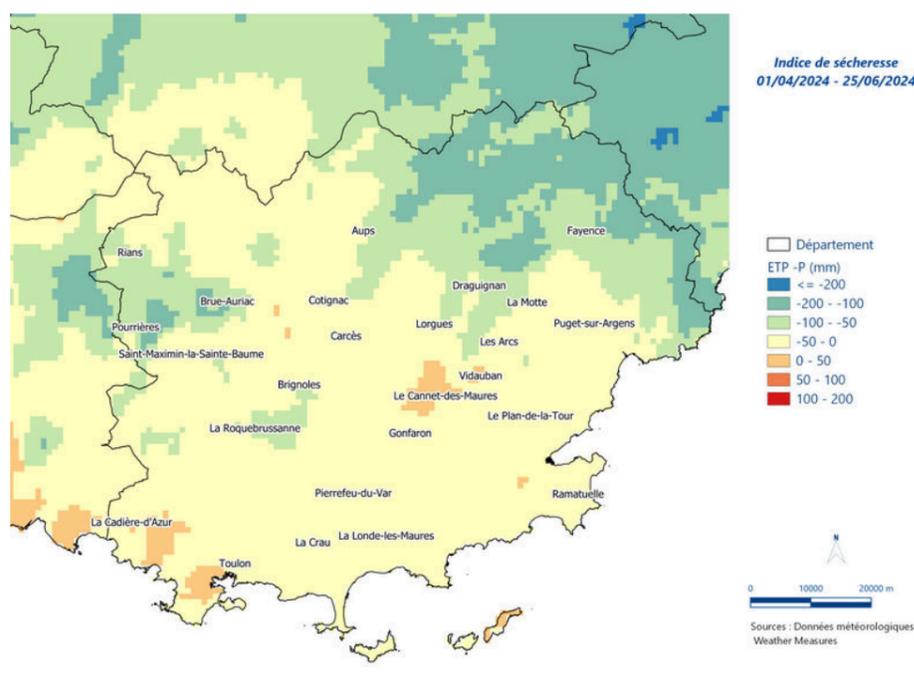
- **L'indice de sécheresse** est la différence entre l'évapotranspiration potentielle ($ET_{ref} \times kc$) et les précipitations.
 - Si l'indice est négatif : les précipitations sont supérieures à la demande en transpiration théorique.
 - Si l'indice est positif : la transpiration théorique de la plante est supérieure aux précipitations. Il y a un risque de manque d'eau dans les sols.

Un mois de juin peu arrosé et des premiers signes de contraintes

Précipitations depuis le 1er avril (mm)



Indice de sécheresse depuis le 1er avril (mm)



P3 (maximum de développement végétatif - véraison) :

Le mois de juin s'est déroulé dans des conditions climatiques globalement favorables sur l'ensemble du territoire, offrant un ensoleillement satisfaisant, des pluies modérées et un vent asséchant. On peut noter des phénomènes de coulure plus importants, s'expliquant par une floraison dans des conditions plus humides et fraîches. La gestion phytosanitaire a pu être complexe cette année sur certains secteurs, notamment sur le Golfe de Saint Tropez, La Crau, Hyères,

Ce mois est marqué par **une pluviométrie faible en comparaison aux millésimes précédents**, avec un cumul moyen de seulement 15 mm pour le mois de juin 2024, comparé à 50 mm en 2022 ou 120 mm en 2023 (moyenne du territoire).

La pluviométrie de ce mois de juin est caractérisée par une certaine hétérogénéité avec des pluies localisées et orageuses :

- Plus de 60 mm sur les secteurs de Cotignac et Fréjus
- Entre 20 et 30 mm pour les secteurs du Muy, de la Sainte-Victoire, le plateau karstique, de Bandol, de la Dracénie et d'Argens-Besillon
- Entre 10 et 15 mm pour le reste du territoire : la dépression permienne et le littoral

L'excès de pluviométrie en début de saison 2024 ont favorisé **une croissance végétative importante sur l'ensemble du territoire**. La demande évaporative a été plus faible en comparaison à 2022 et 2023, qui ont connu des vagues de chaleur conséquentes.

Néanmoins, les conditions asséchantes (mistral récurrent, gestion de l'enherbement difficile, faible pluviométrie) **ont significativement consommé les réserves d'eau des sols**, initialement pleines. Le réseau de sondes capacitatives montre une diminution importante sur le mois de juin, s'approchant des conditions de 2022. On observe **les premiers signes de contraintes dans les secteurs Littoral et Centre Var**.

Les indicateurs présentés sont calculés à partir de la date de débourrement de chaque parcelle afin de comparer différents sites et millésimes. Les indices de sécheresses ne prennent en compte que les pluies, soustrayez vos mm d'irrigation apportés depuis le début de la saison pour personnaliser la valeur.

Zoom bordure littorale La Crau

Zoom Centre Var Vidauban

Zoom Sainte Victoire Pourcieux

Indice de sécheresse
ETP - P

0mm

2024
2023
2022



Précipitations depuis
débourrement 114 mm

Degrés jours depuis
débourrement 720

Sur la zone littorale, la phénologie est similaire à 2023. **L'indice de sécheresse est de -98 mm** avec un ETP autour de 2.2 mm par jour (Etréf = 5.6 mm/j).

Indice de sécheresse
ETP - P

0mm

2024
2023
2022



Précipitations depuis
débourrement 98 mm

Degrés jours depuis
débourrement 680

Sur le Centre Var, la phénologie est similaire à 2023. **L'indice de sécheresse est de -8 mm** avec un ETP autour de 2.2 mm par jour (Etréf = 5.5 mm/j).

Indice de sécheresse
ETP - P

0mm

2024
2023
2022



Précipitations depuis
débourrement 171 mm

Degrés jours depuis
débourrement 470

Sur la Sainte Victoire, l'accumulation de degrés jours est similaire à 2023, **l'indice de sécheresse est de -88mm** avec un autour de 2 mm par jour (Etréf = 6 mm/j).

Recommandations agronomiques et gestion de l'eau



Nous rentrons dans la phase de stress sur les secteurs précoces. La majorité des vignes est poussante, les premiers ralentissements commencent à être observés.

Les **teneurs en eau des sols ont significativement diminué** rejoignant bientôt la situation en juin 2022. La situation hydrique tend à se contraindre une demande en eau de la vigne forte (forte croissance).

Vous pouvez consulter l'évolution des teneurs en eau de différents sols de la région sur l'[Observatoire Provençal](#).



La prévision des pluies est aléatoire et la situation peut varier rapidement. Pour le moment, aucune pluie significative (>10mm) n'est prévue d'ici les deux prochaines semaines.



NOS RECOMMANDATIONS



Contrôlez régulièrement la croissance végétative (mesure des apex et/ou élongation des rameaux) et surveillez la disponibilité en eau de vos sols (test bêche ou sondes) afin d'adapter vos opérations culturales (maîtrise des couverts végétaux, rognage).

Sur les jeunes vignes en production, il est conseillé d'adapter la charge en raisin en les effruint afin de favoriser l'enracinement, d'éviter de fortes contraintes et de conserver un potentiel qualitatif.

Suivant le réservoir utilisable de votre sol et la vigueur, un rang sur deux peut être maintenu enherbé. Il peut être préférable de réduire cette couverture sur les sols particulièrement contraints (coteaux, faible profondeur) et de profiter des conditions encore humides pour la détruire (entièrement ou partiellement).



Si la vigne est encore en croissance (voir apex), il n'y a aucune urgence à irriguer. Certaines vignes marquant un ralentissement de croissance (coteaux, faible réserve, peu vigoureuses) pourraient avoir besoin d'une irrigation d'ici les prochaines semaines.

Ces recommandations sont évidemment à adapter en fonction de la disponibilité de l'eau, de votre type de sol, de l'objectif de production, du cépage et du mode de conduite.



L'irrigation de la vigne en AOC est interdite depuis le 1er mai et jusqu'à autorisation éventuelle. Une demande de dérogation pour l'appellation Côtes de Provence est prévue prochainement.

Aucune restriction n'est en cours sur le département
Retrouvez [Ici les arrêtés sécheresses](#)

Le niveau des nappes est remonté significativement mais reste une ressource fragile à préserver, retrouvez [plus d'informations ici](#)